ROUBAIX

L'AMÉLIORATION des Services Téléphoniques

LE NOUVEAU SEMI-AUTOMATIQUE FONCTIONNERA EN SEPTEMBRE

La société, chargée de l'installation du nouveau multiple semi-automatique qui doit desservir les deux villes de Roubaix-Tourcoing, vient d'aviser le Comité directeur de l'Association des abonnés au téléphone que l'Administration des P. T. T. vient de lui confirmer la signature de son marché. Toutes les formalités sont donc accomplies. Malheureusement on ne pense pas que la mise en service du nouveau multiple semi-automatique puisse avoir lieu avant le mois de septembre, malgré toute la célérité apportée dans la construction du nouveau matériel. L'installation et le montage de l'appareil semi-automatique exigent un travail minutieux. Les industriels et commerçants devront patienter un ou deux mois de plus que ce que l'on croyait tout d'abord.

FÉDÉRATION ROUBAISIENNE

POUR L'ACCROISSEMENT DE LA NATALITÉ ET DE LA DÉFENSE DES FAMILLES NOMBREUSES

Le comité provisoire de ce nouveau groupement vient d'adresser aux industriels et gros commerçants la circulaire ci-dessous :

Le danger que fait courir à notre pays la diminution constante de la natalité, attire l'attention générale. Le péril est grave au point de vue de la défense nationale ; mais il est, en outre, incontestable que la dépopulation entrave, paralyse, notre industrie et notre commerce. La main-d'œuvre se raréfie, le marché se restreint au profit de nos concurrents de l'étranger mieux protégés par les lois de leurs pays contre le mal qui ronge la France.

Des personnalités industrielles et commerciales de notre ville, après avoir examiné la situation particulière de Roubaix, ont pensé qu'il serait bon de réunir dans une fédération locale les sections de la Ligue populaire des pères et mères de familles nombreuses et de l'Alliance Nationale pour l'accroissement de la population française : ces deux groupements ont, en effet, un programme commun sur certains points et il paraît intéressant de coordonner leurs courageux efforts afin de les rendre plus efficaces. Une entente vient donc d'intervenir à la suite de laquelle, tout en laissant à chaque groupement son autonomie, la création de la Fédération Roubaisienne pour l'accroissement de la Natalité française et de la Défense des familles nombreuses, a été décidée.

Cette Fédération n'est pas un groupement politique. Elle veut poursuivre une œuvre sociale et nationale, sans distinction de parti ou de croyance, et en faisant appel à toutes les bonnes volontés.

La cotisation annuelle a été fixée à 10 fr. Ses adhérents seront de droit, sans cotisations supplémentaires, membres de l'une et de l'autre des sections précitées. Un premier appel lancé lors de la conférence de M. le Docteur Bertillon pour la constitution d'un fonds de propagande et de fonctionnement, a déjà provoqué un nombre respectable de souscriptions importantes. Mais pour que même puissions obtenir des résultats intéressants, il nous faut réunir beaucoup d'adhérents, et aussi beaucoup d'argent.

Nous organisons, à cet effet, une souscription publique et nous nous permettons de vous demander de réserver bon accueil au collecteur qui se présentera chez vous d'ici peu de temps pour solliciter, de notre part, votre appui moral et matériel par une subvention une fois donnée et par votre adhésion à la « Fédération Roubaisienne pour l'accroissement de la natalité française et la défense des familles nombreuses ».

Nous vous remercions de l'aide que vous voudrez bien nous donner dans l'œuvre de rénovation que nous allons entreprendre, œuvre indispensable autant pour l'honneur et la grandeur de la France que pour la prospérité de notre industrie et de notre commerce.

Veuillez agréer, M....., avec nos remerciements anticipés, l'assurance de nos sentiments très distingués et bien dévoués.

Le Comité provisoire.

NOTA. — Une assemblée générale constitutive à laquelle seront convoqués les souscripteurs et les adhérents, aura lieu prochainement ; le comité de la Fédération sera nommé au cours de cette réunion.

La souscription publique annoncée dans cette circulaire est commencée depuis quelques jours et les résultats en sont déjà des plus encourageants.

Le livre du moment à lire par tous les hommes de bonne foi. — La grande pitié des églises de France, par Maurice Barrès. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

La Retraite Flamande prêchée par le R. P. Béquet a réuni au pied de la chaire de St-Joseph un grand nombre de fidèles pendant toute la semaine.

La Messe de Communion sera dite dimanche, à 6 heures. Le Sermon de clôture sera donné le même jour, à 4 h. 1/2.

Association Républicaine Libérale (section de la rue d'Hem). — Demain dimanche, à 11 h., chez Plouvier-Lassert, parvis St-Jean-Baptiste, réunion du Comité de Section. Seuls seront admis les membres de ce Comité.

Le grand concert d'hiver du Choral Nadaud. — Le mardi 31 mars prochain, à 8 h. 1/2 du soir, aura lieu à l'Hippodrome, le grand Concert annuel d'hiver que le Choral Nadaud offre à ses membres protecteurs et honoraires. La Commission a fait appel à des artistes de grande valeur, ayant à leur actif d'incomparables succès : Mlle Linika Dragunilesco, au professeur de guitare, M. Llobet.

Les autres interprètes seront à l'avenant, et la composition du programme sera de tout premier ordre. Voici, au surplus, la liste des artistes engagés par le Choral Nadaud pour la Soirée du 31 mars :

Mlle Linika Dragunilesco, de l'Opéra Métropolitain de New-York et de l'Opéra royal de Bucharest ; Mlle Alette Lory, du Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles ; M. Miguel Llobet, professeur de guitare, soliste à la Cour d'Espagne ; M. Brancesco de Guarnieri, professeur de violon au Conservatoire de Venise ; M. Edgard Moaya, baryton-solo des Concerts Colonne ; M. Edouard Moquet, du Vaudeville.

Le piano d'accompagnement sera tenu par M. Gustave Meyer.

Les places pourront être retenues chez Mme Jube, rue de la Gare, aux conditions habituelles, à partir du jeudi 26 mars.

Retraites ouvrières. — Les membres des Sociétés de secours mutuels St-Joseph et Notre-Dame qui ne se sont pas fait inscrire en 1913 pour la bonification de dégrèvement de 1 fr. 50 de l'Etat, sont invités à le faire demain dimanche, 22 mars, de 10 h. à 1 h., en se présentant au Siège des Mutuelles, 22, rue de la Paix, à Roubaix, munis soit de leur Carte annuelle de Retraites, soit de la petite Carte d'identité d'assuré. Cette bonification est exclusivement réservée aux sociétaires de nationalité française. Les sociétaires désireux de s'assurer que leur inscription est faite pour l'année précédente peuvent se présenter aux heures ci-dessus. Les listes établies dans l'ordre alphabétique devant être remise à la Préfecture avant la fin du mois en double exemplaire il ne serait plus possible d'inscrire les retardataires qui ne pourraient élever aucune réclamation.

De la Crèche à la Croix. — Nous apprenons que prochainement sera présenté à Roubaix, le superbe film « De la Crèche à la Croix », donnant la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et établi sur les lieux mêmes où s'est écoulée la vie du Sauveur.

Nous donnerons dans un prochain numéro, sur ce film qui sera représenté pour la première fois en France, les opinions du Clergé et de la Presse après la reproduction au Queen' Hall de Londres.

VOIR PLUS HAUT : Passage du 8e chasseurs. — Plusieurs commerçants roubaisiens portent plainte contre deux commissionnaires parisiens.

Une conférence sur l'Alsace-Lorraine. — M. Braun a fait hier soir, au Cercle d'études de la Jeunesse Catholique de Saint-Martin, une intéressante causerie sur l'Alsace-Lorraine.

Il a tout d'abord exposé la situation faite, après le traité de Francfort, aux habitants des provinces annexées, demeurés attachés à la mère-patrie.

En attendant le retour victorieux des armées françaises, les Alsaciens-Lorrains ont résisté avec opiniâtreté aux efforts de Bismarck pour la germanisation de l'Alsace-Lorraine.

Le chancelier de fer a pu germaniser la plaine, mais non les cœurs alsaciens-lorrains. Durant plus de trente années, ceux-ci ont en vain espéré la revanche, bravant la colère du Kaiser, résistant à ses lois d'exception, entendant demeurer avant tout des Alsaciens-Lorrains, en attendant de redevenir Français.

Quand la question de l'Alsace-Lorraine sembla ne plus être le pivot de la diplomatie française, les élus alsaciens-lorrains, qui protestaient énergiquement au Reichstag contre les mesures du despotisme allemand, songèrent alors à doter les provinces annexées d'une sorte d'autonomie. Il y a cinq ans, le pays d'empire obtint une semi-autonomie, puis une constitution octroyée bien à regret par le gouvernement de Berlin, qui tient à faire peser sur les deux provinces un joug de fer.

M. Braun a exposé également les dénis de justice dont sont victimes les indigènes de la part des autorités allemandes, évoqué les incidents survenus depuis un an à Strasbourg et à Saverne.

Il a fait vibrer l'âme de ses auditeurs en les assurant que l'Alsacien-Lorrain est resté, après 45 ans de conquête, passionnément attaché à sa mère-patrie, qui est la France.

M. Baun, au cours de sa conférence, a été fréquemment applaudi. Aussi M. l'abbé Villain lui adressa-t-il ses plus chaleureux remerciements.

LA BLANCHISSERIE DE LINGE
OTTON-MOCHE, à LOMME
—(PASSE A ROUBAIX, LE **Mardi**)— 0300

Vol. — M. Gobart renvoie devant le tribunal correctionnel du 26 mars Julien Descamps, 21 ans, monteur en fer, et Edouard Coupleux, 15 ans, coursier, qui ont dérobé de l'argent et des bijoux à MM. Montaigne, Falot et Selosse.

MM. Floris Lesbens, apprêteur, Edouard Delattre, charpentier, Jean Delhonte, cabaretier, bénéficient d'une ordonnance de non-lieu.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Surprises pour **POISSONS D'AVRIL**
Chocolat Thomas, 5, rue du Prieur, Lille. 0300

du 20 mars

Naissances. — Désiré Honoré, rue du Tilleul, 391. — Arthur Tuyskom, rue et impasse de la Barbe-d'Or, cour Courtois, 5. — Marcel Vercleyne, rue de la Barbe-d'Or, 53. — Yvonne Delahaye, rue Ingres, 75. — Georgette Campbeyn, rue des Tuileries, 14.

Décès. — Céline Sainléger, 41 ans, r. de l'Epeule, cour Desrousseaux, 10-12. — Céline Steelmeure, 57 ans, quai de Rouen, cour Bourlat, 4. — Germaine Clayes, 8 mois, rue Jean-Bart, 2. — François Berlez, 65 ans, rue du Duc, 1. — Germaine Vandersarren, 10 ans, rue des Vélocipèdes, 27. — Adolphe Marin, 73 ans, rue de Blanchemaille, 87. — Blanche Cordier, 54 ans ; Oscar Masquelin, 57 ans, avenue Julian-Lagache. — Flammond Marches, 63 ans, boulevard de Beaurepaire, 1.

WATTRELOS

Paroisse de Saint-Maclou. — Jeudi à sept heures et demie du soir, a été chanté en l'église St-Maclou, le Salut en l'honneur de saint Joseph. M. le Chanoine Bonnet, curé-doyen, officiait. Une nombreuse assistance remplissait la vaste église. Tous les membres du Cercle Saint-Joseph étaient venus témoigner par leur présence leur piété et leur dévotion à leur glorieux patron saint Joseph.

La Chorale du Cercle Saint-Joseph a exécuté, sous l'habile direction de son chef si aimé et si dévoué, M. Constant Declercq, les chants de circonstance.

Les orgues ont été tenues par M. Paul Delnatte.

Les solistes ont été MM. C. Declercq, F. Cousart, basses ; J. Descamps, ténor ; P. Dheygere, soprano.

A l'occasion de la Mi-Carême, les bureaux de la mairie seront fermés toute la journée le lundi 23 mars, à l'exception du bureau de l'état-civil et du bureau des retraites ouvrières, qui seront ouverts de 9 heures à midi.

Toujours volé. — M. Désiré Vandenberghe, demeurant au hameau du Beck, carrière Jubaru, a été récemment victime de plusieurs vols. Deux lapins, puis une poule, lui furent enlevés. Vandenberghe porte ses soupçons sur un individu qui veut l'ennuyer.

Vendredi matin, le vol a été plus important. Entre six heures et demie et sept heures, alors que les époux Vandenberghe étaient partis à leur travail, des inconnus ont pénétré dans la maison en faisant sauter, avec une barre de fer trouvée à proximité, la porte.

Ils ont enlevé un complet gris pour homme, un pantalon et un gilet noirs, une paire de bottines à boutons, deux parapluies, une paire de boucles d'oreilles valant 15 francs, six couteaux et six fourchettes.

M. Bouladoux, commissaire de police, a ouvert une enquête, qui, nous l'espérons, ne tardera pas à mettre sur la trace des malfaiteurs.

WATTRELOS. — Naissance. — Eugène Batieaux, rue d'Oran, cité Gervais Florin, 37.

Publications. — Henri Florin, peigneur et Marie Crombes, servante. — François Delmarquette, chauffeur et Céline Debaets, soigneuse. — Alfred Lœns, débourreur et Louise Deverrewaere, soigneuse. — Auguste Kimpe, magasinier et Marguerite Boucau, servante.

CROIX

La grève de chez Cochetoux. — Les 15 ouvriers de la première journée de cette semaine sont devenus 40. Les autres grévistes viennent inspecter les alentours de l'usine, mais le calme le plus absolu n'a cessé de régner toute la semaine.

La police est prête à faire respecter la liberté du travail.

Accidents de travail. — Aux Machines Agricoles, Jules Dewière, 28 ans, rue Carette, à Wasquehal, s'est donné un coup de marteau sur l'index gauche. 12 jours de repos. Docteur Barroyer.

— Un ouvrier au service de M. Baudin, entrepreneur à Tourcoing, Emile Staessens, 34 ans, à Tourcoing, s'est blessé à l'index droit en piochant. 12 jours de repos. Docteur Guidez.

Les six gosses de la cambriole comparaîtront aujourd'hui, samedi, devant le tribunal correctionnel. Jules Nottebaert, Julien Delcroix, Camille Declercq, Jacob Gillon, Maurice Montignies et Achille Vericel devront répondre de l'accusation de tentative de vol avec effraction et escalade chez M. Vandemeulebrouck, rue Courbet.

CROIX. — Du 20 mars. — Naissances. — Elise Terryn, rue de Wasquehal, 69. — Carmen Lefebvre, rue Courbet, impasse Duforest. — Denise Dumont, Grande-Rue, cité St-Louis, 5.

Publications. — J.-B. Depooter, employé aux tramways, à Croix et Ernestine Delerue, bobineuse, à Lys. — Arthur Clarebout, cordonnier, à Croix et Marie Deboyser, piqueuse, à Roubaix. — Jules Lauridant, tisserand, à Flers-Breucq et Eugénie Deroache, ménagère, à Croix. — Emile Vermeire, cortoyeur et Flavie Lévêque, tresseuse. — Alphonse Dubar, apprêteur, à Willems et Laure Manche, épluchouse, à Croix. — Joseph Vandenbulcke, apprêteur et Angèle Destailleur, frangeuse. — Alphonse Maton, tourneur en fer et Cordule Vanhercleole, s. prof. — Arthur Jovenaux, mécanicien et Germaine Déjardin, s. prof. — Victor Maegerman, ouvrier pelletier, à Fringy et Marie Alvoet, s. prof. à Croix.

WASQUEHAL

« La Passion » au Patronage. — Les membres de l'œuvre du Patronage Saint-Joseph auront l'avantage d'assister dimanche prochain à 6 heures, au drame de la Passion, avec chant et parler. La séance sera agrémentée d'une série choisie de vues artistiques en couleur.

Mort subite. — M. Camille Vervacke, âgé de 43 ans, domicilié route de Lille, au Petit-Wasquehal, avait passé toute la journée de jeudi à l'usine à gaz, à Croix, sans se plaindre d'aucun malaise inaccoutumé, lorsque, rentré chez lui, il s'affaissa soudain et, frappé d'embolie, mourut à l'instant. Les siens ne purent relever qu'un cadavre. Vervacke est père d'une nombreuse famille, dont la plupart des enfants sont à l'âge de travailler.

Les funérailles auront lieu lundi, à neuf heures et demie pour huit heures.

LYS-LEZ-LANNOY

En tombant, un écharneur de la tannerie Clovis Poullet, Jean Batel, 27 ans, s'est blessé à l'index droit et au genou droit.

Vingt jours de repos ; docteur Wartel.

Plainte. — Alfred Dubocage, 38 ans, journalier au Petit-Courtrai, a porté plainte contre son frère Louis, de Lannoy, pour coups.

LYS-LEZ-LANNOY. — Décès. — Henri Wasin, 6 mois, rue de Lannoy, 87.

HEM

Accidents de travail. — A l'usine Edouard Page, Pauline Vanlaer, 23 ans, bobineuse, s'est foulé le poignet droit en plaçant une échevette sur son métier. Elle a reçu les soins d'un docteur.

— Louis Longuépée, 30 ans, tondeur à l'usine Meillassoux et Mulaton, a eu la main droite comprimée par un cylindre de tondeur. 15 jours de repos. Docteur Coubronné.

HEM. — Publications. — Emile Delbar, apprêteur, à Herinnes et Rosalie Poulain, ménagère, à Hem. — J.-B. Davrain, rentreur, à Roubaix et Rosina Delerue, encaisseuse, à Hem. — Georges Vandeputte, cordonnier, à Roubaix et Marie Crein, femme de chambre, à Hem.

TOURCOING

A LA MAISON DES ŒUVRES

UN BON APRÈS-MIDI DE MI-CARÊME

Le Gendre de M. Poirier, comédie en 4 actes d'Emile Angier et Jules Sandeau, de l'Académie Française, et *Un mari pour 30 centimes*, vaudeville en un acte de Fernand Bessier : voilà de quoi faire courir à la salle Jeanne d'Arc, 18, rue de Tournai, dimanche à 4 h. 1/2, tout le Tourcoing qui veut se récréer honnêtement en un jour de Mi-Carême.

Ces deux œuvres du meilleur répertoire auront du reste des interprètes dignes d'elles. Citer le Cercle Artistique Lillois suffit à désigner les acteurs d'élite que tout le monde voudra applaudir.

Toutes les séances récréatives données salle Jeanne d'Arc ont — et il n'est pas inutile de le rappeler — un but charitable ou de propagande catholique.

Celle qui sera donnée demain, dimanche a pour objet de venir en aide à plusieurs œuvres abritées à la Maison des Œuvres. C'est un motif de plus d'assister à un spectacle choisi et fort gai.

Prix des places : parterre de face, 3 fr. ; parterre de côté, 2 fr. ; pourtour, 1 fr. ; 1re galerie, 0,50 ; 2e galerie, 0,25.

Retenir ses places à la Librairie Catholique, 18, rue de Tournai.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE Réparations
Ve ROMMENS-VANZEVEREN : 13, Gde-Place 0576

Paroisse Saint-Jean-Baptiste. — Dimanche, à 4 heures et demie, la Section dramatique du Cercle catholique donnera, dans la salle Saint-Jean-Baptiste, une soirée récréative qui promet d'être intéressante.

Le programme a été des mieux choisis. L'excellente Chopale de Saint-Jean-Baptiste, qu'on aime toujours à entendre, y fera apprécier et applaudir. Ajoutons encore du charme, une Symphonie nouvellement fondée et composée de très bons éléments, exécutera pour la première fois avec un réel brio quelques morceaux de son beau répertoire.

Les personnes qui ne se sont pas encore munies de cartes pourront s'en procurer à l'entrée de la salle. La séance commencera à 4 heures et demie très précises.

Société des Anciens Cuirassiers. — La réunion mensuelle aura lieu demain dimanche, à 7 heures et demie du soir.

L'ordre du jour comprend :

1° Paiement des cotisations ; 2° dispositions à prendre pour la fête annuelle qui sera célébrée le 29 mars.

La Commission compte sur la présence de tous les sociétaires.

Union Sociale et Patriotique. — Demain dimanche, à 5 heures et demie, réunion des adhérents de la section du Clocher.

BOUCHONS, ROBINETS, ART. DE CAVE
Cau-Delattre, 29, rue Nationale, Tourcoing 0149

Au Tir National. — Demain dimanche, continuation du concours de printemps entre tous les membres actifs, et les membres adhérents habitant Tourcoing et ses cantons, 200 mètres aux points et centre ; Vitesse : Balle-trap. Nombreux prix.

Services des commissaires : Matin, Borget et Morand ; soir, Lefebvre et Delattre.

Roulement des sociétés suivant le tableau de service.

Lundi 23, à 3 heures après-midi, le Tir National de Tourcoing offre à ses sociétaires un concours gratuit à la belle balle pour de superbes gâteaux dits « craquelins ».

Les concurrents seront informés du règlement du concours au stand avant l'ouverture.

Il est rappelé aux membres de la société que le concours de printemps prendra fin le 5 avril, à 6 heures du soir, et que ce concours est ouvert le dimanche toute la journée, et les lundis et jeudis après-midi, aux heures d'ouverture du stand.

Arrestation d'un déserteur. — Abel Léonard, du corps des sapeurs-pompiers de Paris, a déserté le 15 février 1914. Les gendarmes l'ont arrêté.

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 20 mars

Naissances. — Henri Janssens, rue de Moscou, 45. — Michel Masquelier, boulevard Gambetta, 21. — Marie Duchatelet, rue des Carliers, 158. — Alice Cruypenninck, rue des Cinq-Voies, 166. — Irène Nuttens, rue de Varsovie, 93.

Décès. — Ernest Saison, 54 ans, rue de Menin, 147. — Marie Leveau, 46 ans, rue Mirabeau, 2. — Jules Depraeta, 36 ans, rue des Coulons, 78. — Albert Leclercq, 37 ans, rue Nationale, 122.

HALLUIN

Cercle Saint-Joseph. — A l'occasion de la fête patronale les Directeurs de ce Cercle ont organisé pour demain dimanche 22, d'importants concours pour les jeux suivants : Billard, cartes, arbalète, boules. Les inscriptions devront être terminées à 5 h. 1/2.

Avis aux amateurs.

Conférence. — A la demande d'un grand nombre de personnes, une nouvelle conférence avec projections sur « Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus » sera donnée demain dimanche 22, à 6 heures du soir, dans la Salle Jeanne-d'Arc. Les Dames faisant partie des différentes Œuvres de la paroisse y sont tout particulièrement invitées.

RONCQ

Accident d'auto. — Vendredi matin, l'auto d'un industriel de Tourcoing passait rue de Lille lorsque la petite Catteau, huit ans, demeurant place de la Gare, voulut traverser la chaussée. Elle n'en eut pas le temps et fut renversée par l'auto, qui ne put stopper à temps pour éviter l'accident.

Relevée aussitôt par les témoins, elle fut transportée chez le docteur Bertrand, qui lui donna ses soins. La fillette n'a que des blessures légères au visage.

A la Société de Secours Mutuels Saint-Piat. — Les sociétaires français (hommes et femmes), assujettis à la loi sur les Retraites Ouvrières, qui désirent bénéficier de l'allocation annuelle de 1 fr. 50 que l'Etat accorde aux mutualistes et qui ne se sont pas fait inscrire en 1913 pour profiter de cette allocation, sont invités à se présenter chez M. Henri Décottignies, secrétaire, avant le 25 mars courant, munis de leur carte de retraite ou d'identité.

MOUVAUX

Séance récréative. — L'Association des Anciennes Elèves et Amies de l'Ecole Jeanne-d'Arc donnera une séance les dimanches 22 et 29 mars, dans la salle des fêtes du Patronage Saint-Joseph, rue Négrier.

D'excellentes artistes interpréteront « Le Féminiame », comédie en 1 acte et « Le Maître de la Mort », drame lyrique. La scène se passe près de Capharnaüm et à Jérusalem.

MARCQ-EN-BARŒUL

Des malfaiteurs sont entrés, dans la nuit de jeudi à vendredi, chez M. Monpays, conseiller municipal rue du Tissage, au Plouich, et ont enlevé 600 francs et un revolver.

— Même nuit, boulevard de Tourcoing, on a visité plusieurs villas inhabitées. Les propriétaires, prévenus, rendront compte de l'importance du vol.

ROUGES-BARRES

Tentative de vol. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, trois malfaiteurs restés inconnus ont tenté de pénétrer dans l'estaminet « A la ferme de Rouges-Barres », tenu par Mme veuve Lamblin, en fracturant la grand'porte. Etant entendus, ils se sont enfuis sans rien emporter.

LILLE

Rixe sanglante rue des Etaques

Vendredi soir, à 7 h. 1/2, quatre belges, des rémouleurs, croit-on, répandaient la terreur dans la rue des Etaques. Ivres, ils gesticulaient, criaient, insultaient les passants, menaçaient ceux qui élevaient une timide protestation.

Indignés de leurs excès, deux ouvriers, MM. Henri Noulard, 21 ans, rue des Etaques, 43 et Jules Delporte, 26 ans, même adresse, voulurent les mettre à la raison. Ils les prirent à partie et bientôt en vinrent aux mains.

Sentant sans doute qu'ils allaient, malgré leur nombre, avoir le dessous, les belges sortirent leurs couteaux.

Dès lors le sort de la bataille changea. Atteint à la tête, Noulard chancela et bientôt s'abattit. Le malheureux avait été frappé de quatre coups au cuir chevelu et à la tempe gauche.

Tandis que les curieux, qui jusqu'alors s'étaient tenus prudemment à distance, s'empressaient auprès du blessé, les belges eux se hâtèrent de déguerpir. On les poursuivit quelque peu, mais il fut impossible de les rejoindre.

Après avoir reçu les soins nécessaires, Henri Noulard fut conduit à l'hôpital St-Sauveur.

Son compagnon et quelques personnes témoins de la rixe se rendirent au commissariat de la rue de Fives et firent à M. Sevé le récit que nous venons de faire. La police croit connaître les coupables qui seront sans doute arrêtés aujourd'hui.

CAMBRAI

DIOCESE DE CAMBRAI

Les Confirmations auront lieu : dans l'arrondissement de **Douai**, du 27 avril au 5 mai ; dans l'arrondissement de **Valenciennes**, du 19 au 27 mai.

Dans les centres les plus importants des deux autres arrondissements, elle sera donnée à partir du 31 mai.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Nous apprenons que M. Boulan, vicaire à Marchiennes, est transféré à Valenciennes (N.-D. du Sacré-Cœur).

M. Lenglet, vicaire à Fourmies (N.-D.), est transféré à Marchiennes

AU ROCHER DE CANCALE
18, Marché-aux-Poulets, 18, LILLE
RESTAURANT DE PREMIER ORDRE
Maison fondée en 1810 — Prix modérés
CAVES RÉPUTÉES
051-3

Faits divers

Un navire coulé dans la mer du Nord

Un radio-télégramme envoyé par le steamer allemand « Kaiser-Wilhelm-der-Gross » annonce que ce navire est entré en collision, à la hauteur du bateau-phare de Haaks, dans la Mer du Nord, avec un trois mâts-goélette inconnu, qui a sombré, corps et bien, en 50 minutes. Le « Kaiser Wilhelm-der-Gross » est resté sur les lieux jusqu'à trois heures, afin de rechercher l'équipage du trois-mâts. Le bateau abordeur n'est pas endommagé.

NÉGOCIANT Vins gros, 1/2 gros, Paris, désirant donner extension à ses affaires, demande commanditaire intéressé avec 75.000 fr. Affaire loyale. Conviendrait à fils famille, toutes garanties. Agences s'abstenir. Ec. Mandataire : Olivier, 12, r. Seine, Paris. 0204

DEPECHES DE LA NUIT

LE SCANDALE DE L'AFFAIRE ROCHETTE

LE DÉFILÉ DES TÉMOINS DEVANT LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Comme nous l'exposons en première et en seconde pages, la commission d'enquête pour l'affaire Rochette a commencé vendredi l'audition des témoins qui a duré toute la journée. M. le Procureur général Fabre, auteur du document qui a provoqué le scandale, est entendu le premier, au début de la séance de l'après-midi.

M. Fabre déclare avoir dit à M. Caillaux qu'on l'avait invité à ne pas dire la vérité à la première commission d'enquête.

Répondant à diverses questions, il répète qu'il a reçu un ordre de Monis pour la remise de l'affaire. S'il avait demandé des instructions écrites, on n'aurait pas été plus avancé car, s'il s'en était servi, on l'aurait accusé de violer le secret professionnel.

M. Fabre dit encore : « Si j'ai déclaré à M. Caillaux, en parlant de ma note, qu'il n'avait pas à redouter la publication d'un document qui n'existait pas, c'est que, l'original étant ma propriété et le copie constituant, à mon avis, un dépôt sacré, je considérais ce document comme inexistant.

Le procureur expose qu'il a connu treize gardes des sceaux et qu'il n'a pas eu la vie facile entre tous ces ministres parfois ennemis.

On a commis, dit-il, envers la loi, un acte de trahison, sans lequel l'affaire Rochette n'aurait jamais été reprise. M. Fabre ajoute qu'on a mis tout en œuvre, dans l'affaire Rochette, pour chercher à le désarmer.

La séance est suspendue quelques instants, puis la commission entend M. Bidault de l'Isle, président de la Chambre des appels correctionnels.

M. Jaurès fit observer à M. Bidault que sa première déposition est en contradiction avec celle de M. Fabre, ce dernier déclarant avoir lui-même fait valoir, auprès de M. Bidauld, les intérêts politiques que Monis lui avait exposés pour obtenir la remise.

M. Bidauld de l'Isle répond qu'il vit d'abord Me Maurice Bernard, l'avocat de Rochette. Celui-ci lui demanda la remise de l'affaire pour raison de santé. M. Bidault refusa.

Quelques jours plus tard, il vit M. Fabre. Ce dernier lui déclara qu'il avait eu un entretien avec Monis et que, suivant le président du conseil, il serait préférable de reporter l'affaire Rochette à une date ultérieure.

M. Bidault ne vit là qu'une simple question d'opportunité. Le procureur général demandant, comme l'avocat, la remise de l'affaire, celle-ci fut ajournée : « Je ne reçus point d'ordre, assure M. Bidault et je n'avais pas à en recevoir. C'est d'ailleurs une erreur de croire que la remise ait facilité la proscription. Je n'ai cru faire rien d'incorrect en accordant cette remise. »

En terminant, M. Bidault de l'Isle déclare qu'il a seulement connu la note de M. Fabre après la lecture de ce document à la Chambre.

La séance est alors levée et renvoyée à aujourd'hui.

AUTOUR DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

CE QUE DIT M. JAURÈS

A l'issue de la séance de ce soir, M. Jaurès a déclaré que le véritable rôle de la Commission ne commencerait que lundi soir après l'audition de tous les témoins. « Nous aurons alors, a-t-il dit, à rédiger nos conclusions ; c'est la seule chose intéressante. »

Il a ajouté que le secrétaire-général du *Figaro* serait convoqué pour savoir comment le rapport Fabre est parvenu au *Figaro*.

Un rédacteur du *Figaro* présent au moment où M. Jaurès parlait, a fait observer que l'enquête sur ce point serait vaine, puisque seul M. Calmette aurait pu fournir des renseignements à ce sujet.

M. DELAHAYE ET M. CAILLAUX

Le bruit a couru, vendredi après-midi, qu'à la suite de l'audition de M. Caillaux par la commission, le député de Maine-et-Loire avait serré la main à l'ex-ministre.

Interrogé à ce sujet, M. Delahaye a répondu : « Quelques membres de la commission tendirent la main à M. Caillaux, lors de son départ. J'étais à côté d'eux. M. Caillaux me tendant la main, je ne crus pas devoir lui refuser de la serrer. M. Caillaux est dans la douleur, je respecte la douleur. Les explications de M. Caillaux n'ont pas modifié mon opinion première. »

(Havas).

LES POUVOIRS JUDICIAIRES

des Commissions d'Enquête

LE TEXTE DE LA LOI DU SENAT

Voici le texte de loi proposé par la commission sénatoriale :

« Proposition de loi relative aux témoignages reçus par les commissions d'enquête parlementaires.

Article unique. — Toute personne dont une commission d'enquête aura jugé l'audition utile sera tenue de déférer à la citation qui lui sera délivrée par un huissier ou par un agent de la force publique, à la requête du président de la commission.

En cas de non comparution, le témoin défaillant qui ne justifierait pas d'une excuse légitime, sera puni d'une amende de 100 à 1.000 francs.

Il pourra, en outre, sur réquisition de la commission, être l'objet d'un mandat d'amener délivré par le Procureur de la République.

Le refus de prestation de serment sera puni de la peine prévue au paragraphe 2 du présent article.

Le coupable de faux témoignage sera puni des peines prévues par l'article 363 du Code pénal. Le coupable de subordination de témoins sera passible des mêmes peines que le faux témoin.

Les procès-verbaux constatant les infractions prévues aux paragraphes précédents seront transmis au garde des Sceaux pour y être donné telle suite que de droit.

Les présentes dispositions ne s'appliqueront aux enquêtes parlementaires qu'en vertu d'une décision spéciale de l'assemblée qui les aura ordonnées.

LES MANIFESTATIONS

Comme nos lecteurs l'ont lu en seconde page, des manifestations violentes ont suivi les obsèques de M. Calmette.

Après la bagarre de la porte de Clichy, où un jeune homme est tué, une nouvelle bousculade se produit rue Lagendre. Plusieurs arrestations sont opérées.

Puis le groupe des camelots du roi poursuit sa route dans l'avenue de Clichy.

Après avoir été dispersés place de Clichy et rue d'Amsterdam, les manifestants se sont rendus par petits groupes au siège de l' « Action Française », rue Caumartin, qu'ils ont quitté isolément.

LE COUP DE REVOLVER

On sait maintenant que l'individu qui a tiré un coup de revolver à l'avenue de Clichy est un inspecteur du service central de la Sûreté. Cet inspecteur a fait usage de son arme quand il s'est senti entouré et frappé par les manifestants. Il est blessé, ainsi que plusieurs de ses collègues.

NOUVELLES MILITAIRES

Le général de Boutegourdt, commandant la 41e brigade d'infanterie, est nommé inspecteur (par intérim) des formations de réserve et de la préparation militaire de la 1re région à Lille.

Le général Bizard, commandant la 2e division d'infanterie, est nommé au commandement des formations de réserves et de préparation militaire du 21e corps à Epinal.

Le général de brigade Deligny, commandant la 13e brigade d'infanterie, est nommé au commandement, par intérim, de la 2e division à Arras.

Le général Duplessis, commandant la 4e brigade d'infanterie, est nommé au commandement de la 3e brigade.

M. le colonel Petain, commandant le 33e régiment d'infanterie, est nommé au commandement par intérim de la 4e brigade.

ÉCOLE DE GUERRE

Sont admis : MM. Lefebvre, capitaine au 27e d'artillerie ; Vauthrin, capitaine au 41e d'artillerie ; Blasin, lieutenant au 8e d'infanterie ; de Marenches, lieutenant au 39e d'infanterie ; Louque, du 110e d'infanterie.

CHEZ LES P. T. T.

Paris. — Le syndicat des sous-agents des P. T. T. a lancé vendredi soir une nouvelle protestation dans laquelle il regrette que la Chambre ait réservé mercredi, la question des frais de séjour. Le syndicat proteste contre cette façon d'agir, rappelle les manifestations des temps derniers et ajoute que le syndicat est résolu à poursuivre l'agitation jusqu'à complète satisfaction.

LA TEMPETE

SUR LES COTES DE L'ATLANTIQUE

Brest. — Par suite de la violente tempête du N.-O. qui sévit actuellement, aucun navire n'est sorti vendredi du port de Brest.

Le grand steamer « Jules-Henry », parti de Brest pour la Mer Noire, est signalé par la télégraphie sans fil en détresse à 130 milles de Brest, par suite d'avaries à ses machines.

A VERSAILLES

Un violent ouragan a détruit deux hangars de l'aérodrome militaire. Deux appareils ont été très sérieusement endommagés.

L'AFFAIRE CADIOU

A la fin de janvier, dans la nuit, plusieurs habitants de Landerneau ont entendu un auto traversant la ville à une allure effrénée. Voici ce que l'on raconte maintenant :

Un chauffeur de Brest, après avoir conduit des clients à Morlaix, regagnait, à la fin de janvier, son garage tard dans la nuit, quand, à la Grand'Palud, il aperçut un automobile arrêté sur la route, en face du lieu où M. Cadiou devait être découvert quelques jours plus tard. Deux hommes se tenaient à côté de la voiture. Croyant à une panne, le chauffeur stoppa pour offrir ses services, mais l'un des individus lui intima l'ordre de passer son chemin. Le ton était si menaçant que le chauffeur obtempéra sans se faire prier. Il avait eu le temps d'apercevoir une forme humaine étendue dans l'automobile arrêtée.

Ce récit a déjà été fait il y a un mois et n'avait pas été pris en considération à cette époque. L'hypothèse d'un transport du cadavre de M. Cadiou précédant de peu de jours l'exhumation du 4 février n'a rien d'invraisemblable, fait-on observer, surtout si l'on se rappelle que le corps, exhumé à cette date, était fort peu décomposé.

Les cinquante noyés

DU VAPEUR VENITIEN

Venise. — Toute la nuit, les plongeurs, munis de projecteurs puissants, ont fouillé les eaux pour retrouver les corps disparus. On a ramené jusqu'ici une quinzaine de cadavres. Il en reste beaucoup d'autres dans le vapeur coulé, qu'un scaphandrier a découvert vendredi matin à 5 h